

Édition Automne 2022

| Guide de référence trimestriel |

SUIVRE UN PLAN D'INVESTISSEMENT PEUT PARFOIS REPRÉSENTER UN DÉFI

En période de grande volatilité sur les marchés, il peut s'avérer difficile pour les investisseurs de poursuivre leur plan d'investissement de manière à la fois rigoureuse et avertie, car leurs convictions s'en trouvent parfois ébranlées par des mythes et croyances tenaces, par des biais comportementaux ou autres influences néfastes.

Pour aider les investisseurs à continuer à prendre des décisions financières souhaitables, peu importe le contexte, voici les quelques principes de base d'une approche sensée et pérenne :

- › Garder une perspective à long terme
- › Respecter une solide discipline de gestion de portefeuille
- › Rester investi et s'en tenir à ses objectifs de placement
- › Rechercher les conseils d'un expert en placements
- › Reconnaître que les investisseurs sont d'abord et avant tout des êtres humains

Pour en savoir plus : [Démystifions certaines croyances en matière de finance qui influencent parfois nos comportements](#)

Fonds BNI	Série Conseillers/Séries T/T5 ¹											Série Conseillers/ Série F	Séries F/F5 ¹ /FT				
	Série Conseillers Code du fonds			Séries T/T5 ¹ Code du fond			Commissions de suivi (%)					RFG ² %	Distribution	Série F Code du fonds	Séries F5 ¹ /FT Code du fonds	RFG ³ %	
	FSI	FSR	FSD	FSI	FSR	FSD	FSI	FSR	FSR2	FSD	FSD2						
Fonds de marché monétaire	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds de marché monétaire BNI*	415	615	515	–	–	–	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,40	Mens.	715	–	0,57	
Fonds de court terme et de revenu	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds de revenu à taux variable BNI	429	629	529	5429	5629	5529	0,65	0,25	0,65	0,25	0,65	1,48	Mens.	729	5729	0,74	
Fonds d'obligations BNI	440	640	540	–	–	–	0,50	0,25	0,50	0,25	0,50	1,59	Mens.	740	–	1,01	
Fonds de revenu BNI	196 ⁵	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1,11	–	707	–	0,68	
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI	425	625	525	427	627	527	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,93	Mens.	725	727	1,04	
Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI	405	605	505	5405	5605	5505	0,50	0,25	0,50	0,25	0,50	1,54	Mens.	705	5705	0,98	
Fonds d'obligations corporatives BNI	449	649	549	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,93	Mens.	749	–	0,91	
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI	413	613	513	5413	5613	5513	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	2,04	Mens.	713	5713	0,97	
Fonds de revenu d'actions privilégiées BNI	480	680	580	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,54	Mens.	780	–	0,71	
Fonds d'actions privilégiées BNI	410	610	510	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,56	Mens.	710	–	0,72	
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect revenu BNI	3400	3600	–	–	–	–	0,75	0,25	0,75	–	–	1,69	Mens.	3700	–	0,84	
Fonds de placements présumés sûrs BNI	9499	9699	9599	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	2,02	Mens.	9799	–	1,15	
Fonds de développement durable d'obligations canadiennes BNI	5452	–	–	–	–	–	0,5	–	–	–	–	–	Mens.	5752	–	–	
Fonds diversifiés	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré BNI	3401	3601	–	5401	5601	–	1,00	0,50	1,00	–	–	2,02	Trim.	3701	5701	0,91	
Fonds de répartition tactique d'actifs BNI	3438	3638	5538	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	1,97	Ann.	3738	–	0,85	
Fonds équilibré mondial de croissance BNI	5437	–	–	5438	–	–	1,00	–	–	–	–	–	Trim.	5737	5738	–	
Fonds d'actions canadiennes	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds d'actions canadiennes BNI	3402	3602	9502	5402	5602	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,10	Ann.	3702	5702	0,97	
Fonds d'actions canadiennes SmartBeta BNI	496	696	596	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,09	Ann.	796	–	0,86	
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations BNI	485	685	585	5485	5685	5585	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,49	Ann.	785	5785	1,18	
Fonds d'actions canadiennes de croissance BNI	487	687	587	–	–	–	1,25	0,50	1,00	0,50	1,25	2,41	Ann.	787	–	1,07	
Fonds de petite capitalisation BNI	441	641	541	–	–	–	1,25	0,50	1,00	0,50	1,25	2,48	Ann.	741	–	1,10	
Fonds croissance Québec BNI	460	660	560	–	–	–	1,25	0,50	1,00	0,50	1,25	2,53	Ann.	760	–	1,11	
Fonds de développement durable d'actions canadiennes BNI	5453	–	–	–	–	–	1,00	–	–	–	–	–	Ann.	5753	–	–	
Fonds d'actions mondiales	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds d'actions mondiales SmartBeta BNI	498	698	598	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,10	Ann.	798	–	0,99	
Fonds d'actions mondiales BNI	467	667	567	5467	5667	5567	1,25	0,50	1,00	0,50	1,25	2,81	Ann.	767	5767	1,11	
Fonds d'actions mondiales diversifié BNI	482	682	582	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,49	Ann.	782	–	1,22	
Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI	3499	3699	3599	5499	5699	5599	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,37	Mens.	3799	5799	1,24	
Fonds d'actions américaines SmartData BNI	490	690	590	5490	5690	5590	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,12	Ann.	790	5790	0,98	
Fonds d'actions américaines BNI	443	643	543	5443	5643	5543	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,23	Ann.	743	5743	0,99	
Fonds d'actions internationales SmartData BNI	491	691	591	5491	5691	5591	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,12	Ann.	791	5791	1,00	
Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI	473	673	573	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,36	Mens.	773	–	2,36	
Fonds de développement durable d'actions mondiales BNI	5454	–	–	–	–	–	1,00	–	–	–	–	–	Ann.	5754	–	–	
Fonds spécialisés	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds de ressources BNI	444	644	544	–	–	–	1,25	0,50	1,00	0,50	1,25	2,46	Ann.	744	–	1,09	
Fonds de métaux précieux BNI	457	657	557	–	–	–	1,25	0,50	1,00	0,50	1,25	2,46	Ann.	757	–	1,11	
Fonds de science et de technologie BNI	479	679	579	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,23	Ann.	779	–	1,12	
Fonds indiciel	« NBC » précède tous les codes de fonds																
Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI	353 ⁵														750		
Fonds indiciel d'actions américaines BNI	352 ⁵														752,751		
Fonds indiciel d'actions internationales BNI	355 ⁵														755		

Portefeuilles Méritage	Série Conseillers/Séries T/T ¹											Série Conseillers/Série F	Séries F/F5 ¹ /FT			
	Série Conseillers Code du fonds			Séries T/T ¹ Code du fond			Commissions de suivi (%)					RFG ² %	Distribution	Série F Code du fonds	Séries F5 ¹ /FT Code du fonds	RFG ³ %
	FSI	FSR	FSD	FSI	FSR	FSD	FSI	FSR	FSR2	FSD	FSD2					
Portefeuilles FNB tactiques	« NBC » précède tous les codes de fonds															
Modéré	7442	7642	7542	8442	8642	8542	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,67	Trim.	7742	8742	0,82
Équilibré	7443	7643	7543	8443	8643	8543	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	1,93	Trim.	7743	8743	0,81
Croissance	7444	7644	7544	8444	8644	8544	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	1,92	Trim.	7744	8744	0,81
Actions	7446	7646	7546	8446	8646	8546	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	1,99	Ann.	7746	8746	0,84
Portefeuilles mondiaux	« NBC » précède tous les codes de fonds															
Conservateur	7430	7630	7530	8430	8630	8530	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	2,10	Trim.	7730	8730	1,14
Modéré	7432	7632	7532	8432	8632	8532	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	2,12	Trim.	7732	8732	1,16
Équilibré	7433	7633	7533	8433	8633	8533	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,39	Trim.	7733	8733	1,26
Croissance	7434	7634	7534	8434	8634	8534	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,41	Trim.	7734	8734	1,29
Croissance Plus	7435	7635	7535	8435	8635	8535	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,41	Trim.	7735	8735	1,28
Portefeuilles de revenu	« NBC » précède tous les codes de fonds															
Revenu fixe Diversifié	7420	7620	7520	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	1,90	Mens.	7720	–	1,06
Revenu Conservateur	7421	7621	7521	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	2,05	Mens.	7721	–	1,10
Revenu Modéré	7422	7622	7522	–	–	–	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	2,06	Mens.	7722	–	1,11
Revenu Équilibré	7423	7623	7523	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,34	Mens.	7723	–	1,22
Revenu Croissance	7424	7624	7524	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,35	Mens.	7724	–	1,24
Revenu Croissance Plus	7425	7625	7525	–	–	–	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,37	Mens.	7725	–	1,26
Portefeuilles d'investissement	« NBC » précède tous les codes de fonds															
Conservateur	7411	7611	7511	8411	8611	8511	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	2,03	Trim.	7711	8711	1,07
Modéré	7412	7612	7512	8412	8612	8512	0,75	0,25	0,75	0,25	0,75	2,04	Trim.	7712	8712	1,07
Équilibré	7413	7613	7513	8413	8613	8513	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,32	Trim.	7713	8713	1,19
Croissance	7414	7614	7514	8414	8614	8514	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,33	Trim.	7714	8714	1,21
Croissance Plus	7415	7615	7515	8415	8615	8515	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,36	Trim.	7715	8715	1,24
Portefeuilles d'actions	« NBC » précède tous les codes de fonds															
Canadiennes	7401	7601	7501	8401	8601	8501	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,47	Ann.	7701	8701	1,20
Mondiales	7402	7602	7502	8402	8602	8502	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,36	Ann.	7702	8702	1,26
Internationales	7403	7603	7503	8403	8603	8503	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,49	Ann.	7703	8703	1,35
Américaines	7404	7604	7504	8404	8604	8504	1,00	0,50	1,00	0,50	1,00	2,47	Ann.	7704	8704	1,32

	Symboles	Distribution	RFG
FNB de revenu de dividendes canadiens BNI	NDIV	Mens.	0,63%
FNB actif d'actions américaines BNI	NUSA	Trim.	0,63%
FNB actif d'actions internationales BNI	NINT	Ann.	0,69%
FNB Développement durable d'obligations de sociétés canadiennes BNI	NSCC	Mens.	0,63%
FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI	NSCB	Mens.	0,62%
FNB Développement durable d'obligations canadiennes à court terme BNI	NSSB	Mens.	N/A ⁴
FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI	NSCE	Trim.	0,69%
FNB Développement durable d'actions mondiales BNI	NSGE	Ann.	0,75%
FNB d'investissements privés mondiaux BNI	NGPE	Ann.	0,63%
FNB d'obligations à rendement élevé BNI	NHYB	Mens.	0,69%
FNB de revenu fixe sans contraintes BNI	NUBF	Mens.	0,86%
FNB d'investissements alternatifs liquides BNI	NALT	Ann.	0,69%
FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI	NREA	Trim.	1,04%
FNB actif d'actions privilégiées canadiennes BNI	NPRF	Mens.	0,58%
FNB des entreprises familiales canadiennes BNI	NFAM	Ann.	0,40%

Légende
FSI Frais de souscription initiaux
FSR Frais de souscription réduits (années 1 à 3)
FSR2 Frais de souscription réduits (années 4 et suivantes)
FSD Frais de souscription reportés (années 1 à 6)
FSD2 Frais de souscription reportés (années 7 et suivantes)
RFG Ratio des frais de gestion

Notes
1 Distribution mensuelle de 5%.
2 Représente le RFG de la série Conseillers, au 30 juin 2022.
3 Représente le RFG de la série F, au 30 juin 2022.
4 Le fonds n'a pas terminé un exercice financier et aucun RFG n'est disponible.
5 Série Investisseurs.
* Les commissions de suivi sont abaissées temporairement de 0,05%. Les commissions figurant dans le tableau ci-dessus ne tiennent pas compte de cette baisse.

Programme de réduction de frais de gestion BNI



Le programme de réduction des frais de gestion BNI permet aux investisseurs détenant certaines séries de Fonds BNI et de Portefeuilles Méritage de bénéficier d'une réduction automatique des frais de gestion basée sur le total de leurs placements.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Différentes manières de combiner et d'atteindre les seuils minimaux :

- › 100 000 \$ dans un même fonds admissible au programme de réduction*, ou
- › 250 000 \$ dans plusieurs Fonds BNI et/ou Portefeuilles Méritage

* Ce fonds doit faire partie de la même série, être libellé dans la même devise et avoir été acheté avec la même option d'achat.

AVANTAGES

- › Rabais entièrement automatisé
- › Flexibilité pour atteindre les seuils minimaux
- › Tarification plus avantageuse

[Consultez la liste des Fonds BNI et des Portefeuilles Méritage admissibles.](#)

influence

DIVULGATION

Les données et les renseignements fournis dans le présent document, y compris ceux fournis par des tiers, sont considérés exacts au moment de leur impression et ont été obtenus de sources que nous avons jugées fiables. Nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis. Ces données et renseignements vous sont fournis à titre informatif uniquement. Aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, n'est faite quant à l'exactitude, la qualité et le caractère complet de ces données et de ces renseignements. Les opinions exprimées ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des parts mentionnées aux présentes et ne devraient pas être considérées comme une recommandation.

Fonds BNI

Les Fonds BNI (les «Fonds») sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds avant de faire un placement.

Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Portefeuilles Méritage^{MD}

Les Portefeuilles Méritage^{MD} (les «Portefeuilles») sont gérés par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Portefeuilles peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Portefeuilles avant de faire un placement. Les titres des Portefeuilles ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Portefeuilles ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

^{MD} PORTEFEUILLES MÉRITAGE et le logo des Portefeuilles Méritage sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

Fonds négociés en bourse BNI

Les FNB BNI sont offerts par Banque Nationale Investissements inc., filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Les placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus ou le ou les aperçus des FNB avant d'investir. Les FNB ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Comme les parts de FNB sont achetées et vendues sur une bourse au cours du marché, les frais de courtage en réduiront le rendement. Les FNB BNI ne cherchent pas à dégager un rendement prédéterminé à l'échéance. Le rendement d'un FNB BNI ne correspond pas à celui de l'indice.

La Banque Nationale du Canada ne donne aucune garantie ni ne fait aucune déclaration quelconque, expresse ou implicite, aux propriétaires du FNB des entreprises familiales canadiennes BNI ou à un membre quelconque du public concernant l'opportunité d'acheter, de vendre ou de détenir un produit lié à l'indice BNC des entreprises familiales en général ou au FNB des entreprises familiales canadiennes BNI en particulier ou quant à la capacité du FNB des entreprises familiales canadiennes BNI de reproduire le rendement de l'indice BNC des entreprises familiales ou d'attendre les objectifs déclarés. La Banque Nationale du Canada n'a aucunement l'obligation de tenir compte des besoins de Banque Nationale Investissements inc. ou des propriétaires du FNB des entreprises familiales canadiennes BNI lorsqu'elle établit, compose, calcule ou maintient l'indice BNC des entreprises familiales.

La Banque Nationale du Canada ne garantit pas le caractère adéquat, exact, opportun ou exhaustif de l'indice BNC des entreprises familiales ou de toute donnée qui s'y rapporte ni des résultats obtenus de l'utilisation de l'indice BNC des entreprises familiales et/ou du calcul ou de la composition de l'indice BNC des entreprises familiales à un moment donné ou à une date précise ou autrement. La Banque Nationale du Canada ne sera pas tenue à des dommages-intérêts ni n'engagera sa responsabilité en raison d'une erreur, d'une omission ou d'un retard à cet égard.

Le programme de réduction des frais de gestion BNI

Le programme de réduction des frais de gestion pour investisseurs bien nantis est plus amplement décrit dans les prospectus simplifiés des Fonds BNI.

Consultez les prospectus des Fonds BNI pour obtenir la liste des Fonds BNI qui sont admissibles au programme de réduction.

Le programme de réduction des frais de gestion pour investisseurs bien nantis s'applique seulement aux séries des Fonds BNI et/ou des Portefeuilles Méritage (les «Fonds») éligibles. Le montant équivalent à la réduction des frais de gestion est versé sous la forme d'une distribution ou d'une remise sur les frais de gestion, laquelle est automatiquement réinvestie dans des titres additionnels de la même série du Fonds BNI et/ou du Portefeuille Méritage applicable. Veuillez consulter le prospectus des Fonds BNI afin d'obtenir plus de renseignements relatifs au programme de réduction des frais de gestion pour investisseurs bien nantis.

Un placement dans un Fonds peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Fonds avant de faire un placement. Les titres des Fonds ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les Fonds ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

MD BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS est une marque déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

© 2022 Banque Nationale Investissements inc. Tous droits réservés. Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement écrit, préalable, de Banque Nationale Investissements inc., est formellement interdite.

Banque Nationale Investissements est membre de l'Association pour l'investissement responsable du Canada et signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.